

République Française

COMMUNE DE MARSEILLAN

Convocation du Conseil Municipal
MARDI 10 JUILLET 2018 à 18H00 salle Paul Arnaud

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de la Charte de l'arbre (Annexe 1) (S. SENEGA)
2. Tourisme : modification de la taxe de séjour au 1er janvier 2019 (M-C. FABRE DE ROUSSAC)
3. Déclassement et classement des routes départementales (J-C. ARAGON)
4. Intégration domaine public de la parcelle contiguë de la résidence les mouettes DP 88 (J. LAFAGE)
5. Requalification station balnéaire de Marseillan-Plage : développer les modes doux de mobilité sur l'Avenue des Campings (M. IBARS)
6. Création du service mutualisé urbanisme (Annexe 2) (M. ROUVIER)
7. Adhésion au contrat risques statutaires proposé par le Centre de Gestion de l'Hérault (Annexe 3) (M. ROUVIER)
8. Adhésion à l'association des communes du canal des deux mers (Annexe 4) (M-C. FABRE DE ROUSSAC)
9. Collecte et valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie (Annexe 5) (S. SENEGA)
10. Adhésion à un groupement de commande pour « l'achat d'énergies, de fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique » (Annexe 6) (A. CHOUKROUN)
11. Modification du tableau des effectifs (M. ROUVIER)
12. Recrutement non titulaires besoins saisonniers – accroissement temporaire – remplacement (M. ROUVIER)
13. Mise à jour des statuts du SIVOM du Canton d'Agde (Annexe 7) (J-C. ARAGON)
14. Mise en place d'un périmètre de préemption des fonds de commerce (Annexe 8) (M-C. FABRE DE ROUSSAC)
15. Promesse de bail pour la construction d'un bâtiment avec toiture photovoltaïque (Annexe 9) (J-F MARY)
16. Affectation du résultat du budget de l'Office de Tourisme pour l'exercice 2017 (M-C. FABRE DE ROUSSAC)
17. Décision modificative N°1 Budget Annexe des ports (Annexe 10) (B. DANIS)
18. Décision Modificative N°1 Budget principal (Annexe 11) (M. ROUVIER)
19. Cession girobroyeur (J-C. ARAGON)
20. Avance de trésorerie du budget annexe principal au budget annexe Marseillan Locations (M. IBARS)
21. Approbation de la modification du montant de l'attribution de compensation 2018 (M. ROUVIER)
22. Motion de soutien à la déclaration commune des maires de France pour l'interdiction des animaux sauvages dans les cirques (A. KELLY)
23. Subventions aux associations : compléments (L. FABRE)
24. Décisions du Maire (M. le Maire)

Le Maire

Yves MICHEL